

Une nouvelle manière de penser son territoire

L'engagement n°73 du Grenelle de l'Environnement présente la trame verte et bleue comme un **outil d'aménagement des territoires**. Selon Sylvie Bassuel, chargée de mission à la DIREN, « *l'objectif n'est pas de jouer la nature contre l'homme, mais de faire émerger des solutions d'aménagement permettant le bon fonctionnement et la pérennisation du vivant. Dans cette approche globale, l'homme et la société ont leur place.* » L'écologie du paysage permet d'étudier les espaces naturels dans leur globalité. C'est un outil utile pour les décideurs, car ils peuvent ainsi évaluer les conséquences des aménagements sur le milieu naturel. Pour Gérard Jouve, président du Parc Naturel Régional des Alpilles, l'intérêt de la Trame Verte&Bleue Paca est de donner à tous une **meilleure connaissance du territoire régional**. « *Je souhaite que ce projet ne soit pas simplement un document de plus que l'on ajouterait aux autres. La réflexion sur la trame doit nous permettre de faire une nouvelle lecture de l'espace dans lequel nous vivons.* » En savoir plus sur le lieu où l'on vit, le regarder autrement, lui donner un avenir... les acteurs du territoire sauront-ils se saisir de cette opportunité ?

Du vert et du bleu pour mieux vivre ?

Pour la plupart des personnes impliquées dans le projet, il est important que la Trame Verte&Bleue Paca rende **service aux citoyens**. Par exemple, la trame bleue peut permettre de diminuer les risques d'inondation ou d'assurer des captages d'eau potable. La trame verte peut être l'occasion d'inciter les agriculteurs à développer des pratiques de culture plus respectueuses de l'environnement, ce qui favorise pour les habitants l'accès à une alimentation plus saine. Bernard Clap, président du parc du Verdon, le souligne : « *Il y a un intérêt possible de la trame verte et bleue au niveau socio-économique pour le territoire du Verdon. Ce serait un atout pour son cadre de vie fantastique, son attractivité touristique... Il faudra cependant veiller à ses inconvénients, comme le risque de surfréquentation.* » Selon Annick Blanc, présidente du Rassemblement des Associations pour le Parc Naturel des Alpilles, la trame représente aussi un intérêt pour les urbains : « *Il y aura forcément des bénéficiaires et des conséquences sociales positives. Par exemple, la trame peut créer un continuum entre ville et campagne et intégrer le bien-être des urbains.* » Les perspectives ne manquent pas, reste à construire collectivement un projet qui soit partagé.

(1) Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

(2) Comité Scientifique Régional pour la Protection de la Nature

(3) Groupe Chiroptères de Provence

(4) Institut Méditerranéen d'Écologie et Paléo-écologie

BESOIN D'INFORMATIONS ?

Parc Naturel Régional des Alpilles :

Président : Gérard Jouve
Directeur : Carine Ritan
Tél : 04 90 54 24 10
Site Internet : www.parc-alpilles.fr

Parc Naturel Régional de Camargue :

Président : Hervé Schiavetti
Directeur : Didier Olivry
Tél : 04 90 97 10 82
Site Internet : www.parc-camargue.fr

Parc Naturel Régional du Lubéron :

Président : Jean-Louis Joseph
Directeur : Jean Grégoire
Tél : 04 90 04 42 00
Site Internet : www.parcduluberon.com

Parc Naturel Régional du Queyras :

Président : Yves Goïc
Directeur : Jacques Vallet
Tél : 04 92 46 88 20
Site Internet : www.pnr-queyras.com

Parc Naturel Régional du Verdon :

Président : Bernard Clap
Co-Directeurs : Suzanne GIOANNI et Jean philippe Gallet
Tél : 04 92 74 68 00
Site Internet : www.parcduverdon.fr

Direction Régionale de l'environnement :

Directeur Régional : Laurent Roy
Directeur Régional Délégué : Olivier Rousset
Site Internet : www.paca-ecologie.gouv.fr

Région Provence Alpes Côte d'Azur :

Président : Michel Vauzelle
Directrice de l'environnement : Mireille Pile
Site Internet : www.regionpaca.fr

Blog de la Trame Verte&Bleue Paca :

<http://tvbpaca.over-blog.com>

Secrétariat du projet Trame Verte&Bleue Paca

assuré par le PNR de Camargue :
Tél : 04 90 97 10 40
Mail : direction@parc-camargue.fr



Ce document est imprimé sur papier recyclé et blanchi 100 % sans chlore avec des encres végétales. Son tirage est limité, il est disponible sans limite version numérique.



Directeur de la Publication : les 5 PNR de Paca
Rédaction et conception éditoriale : Eglantine Simonet
Réalisation graphique : Axiome St Rémy de Provence
N° ISSN : en cours

Lancement de la « TRAME VERTE & BLEUE PACA »



ÉDITO des 5 présidents

Banalisation des espaces ruraux et grignotage des espaces naturels au profit d'un étalement urbain toujours croissant, morcellement et perte des continuités entre milieux naturels nuisant à la circulation des espèces et à l'interaction entre écosystèmes...

Au chapitre de l'aménagement du territoire, ce sont trois enjeux majeurs qui ont émergé lors du Grenelle de l'environnement, sans pour autant trouver, de solutions « prêtes à l'emploi » en matière notamment d'intégration dans les politiques publiques

C'est parce qu'avec la Région Provence Alpes Côte d'azur, les 5 Parcs naturels régionaux travaillent depuis longtemps sur ces enjeux que le défi a pu être relevé.

Confiants dans l'intérêt porté à cette problématique par les multiples acteurs de l'aménagement et de la protection de l'environnement dans la Région, une réponse collective a pu être faite à cet appel à projets qui leur était adressé spécifiquement par le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Le projet de Trame Verte&Bleue Paca est dynamique parce qu'il repose sur une vraie volonté. Il est aussi qualifié de prospectif : pour nous, il s'agit tout simplement de se projeter en restant pragmatiques et en menant une réflexion raisonnable.

Notre souhait est : que ce projet crée des liens nouveaux sur le territoire d'exception du Grand Sud et qu'il soit accessible au plus grand nombre. Il s'agit d'une véritable aventure collective, que nous vous inviterons à suivre tout au long de son avancée et que nous espérons fructueuse.

Bernard Clap, Président du PNR du Verdon,
Maire de Trigance (Var)

Yves Goïc, Président du PNR du queyras,
Conseiller municipal d' Abries (Hautes Alpes)

Jean-Louis Joseph, Président du PNR de luberon,
Président de la fédération des PNR de France, Maire de la Bastidone, (Vaucluse)

Gérard Jouve, Président du PNR des Alpilles,
Maire des Baux de Pce (Bouches du Rhône)

Hervé Schiavetti, Président du PNR de Camargue,
Conseiller général, Maire d'Arles,
(Bouches du Rhône)

Une trame écologique issue du Grenelle de l'Environnement est-elle faisable en région PACA ? Les cinq Parcs Naturels Régionaux mobilisent les acteurs du territoire régional pour répondre à ce défi.

Un engagement réaliste

Fin 2008, a été lancé officiellement le projet " **Trame Verte&Bleue Paca** ". Cette trame permettrait de préserver la biodiversité en rétablissant des liaisons entre les espaces naturels de la région PACA. Porté par les cinq Parcs Naturels Régionaux, ce projet est directement issu du Grenelle de l'Environnement. Cela veut-il dire qu'une trame verte et bleue va être créée cette année ? Gare aux confusions ! Car si ce projet est particulièrement ambitieux, c'est justement parce qu'il est prudent : pour le moment, il s'agit de voir si une trame écologique est réellement faisable sur le terrain. Pourra-t-on lui donner une forme acceptable pour les scientifiques, décideurs, acteurs économiques et citoyens ? Voici un véritable défi... Pour trouver des solutions pratiques et partagées, les cinq parcs expérimentent une nouvelle méthode de concertation.

À l'origine du projet, une volonté de préserver la biodiversité

Aujourd'hui, il est reconnu par la communauté scientifique que la richesse écologique de notre planète est menacée. Certaines activités humaines dégradent l'environnement naturel, entraînant une **diminution de la biodiversité** (1). En effet, la qualité des milieux naturels joue un grand rôle dans la survie des espèces, animales ou végétales. Leur évolution dépend aussi de la possibilité pour ces espèces de circuler entre différents espaces nécessaires à leurs besoins (se nourrir, se reproduire, migrer...). Dans nos pays très urbanisés et industrialisés, les espaces naturels sont de plus en plus réduits. Souvent, il n'existe plus de continuité entre eux. Certaines espèces sont donc coupées des milieux utiles à leur survie. En 2007, la dégradation de la biodiversité et la fragmentation des habitats naturels ont été au centre des réflexions du **Grenelle de l'Environnement**. La France s'est ainsi engagée à arrêter le déclin de la biodiversité d'ici 2010. La mise en place de trames vertes (milieux terrestres) et de trames bleues (milieux aquatiques) y est apparue comme une des solutions possibles. Elle figure dans l'**engagement n° 73** du Grenelle (2).



L'Etat mobilise le savoir-faire des Parcs Naturels Régionaux

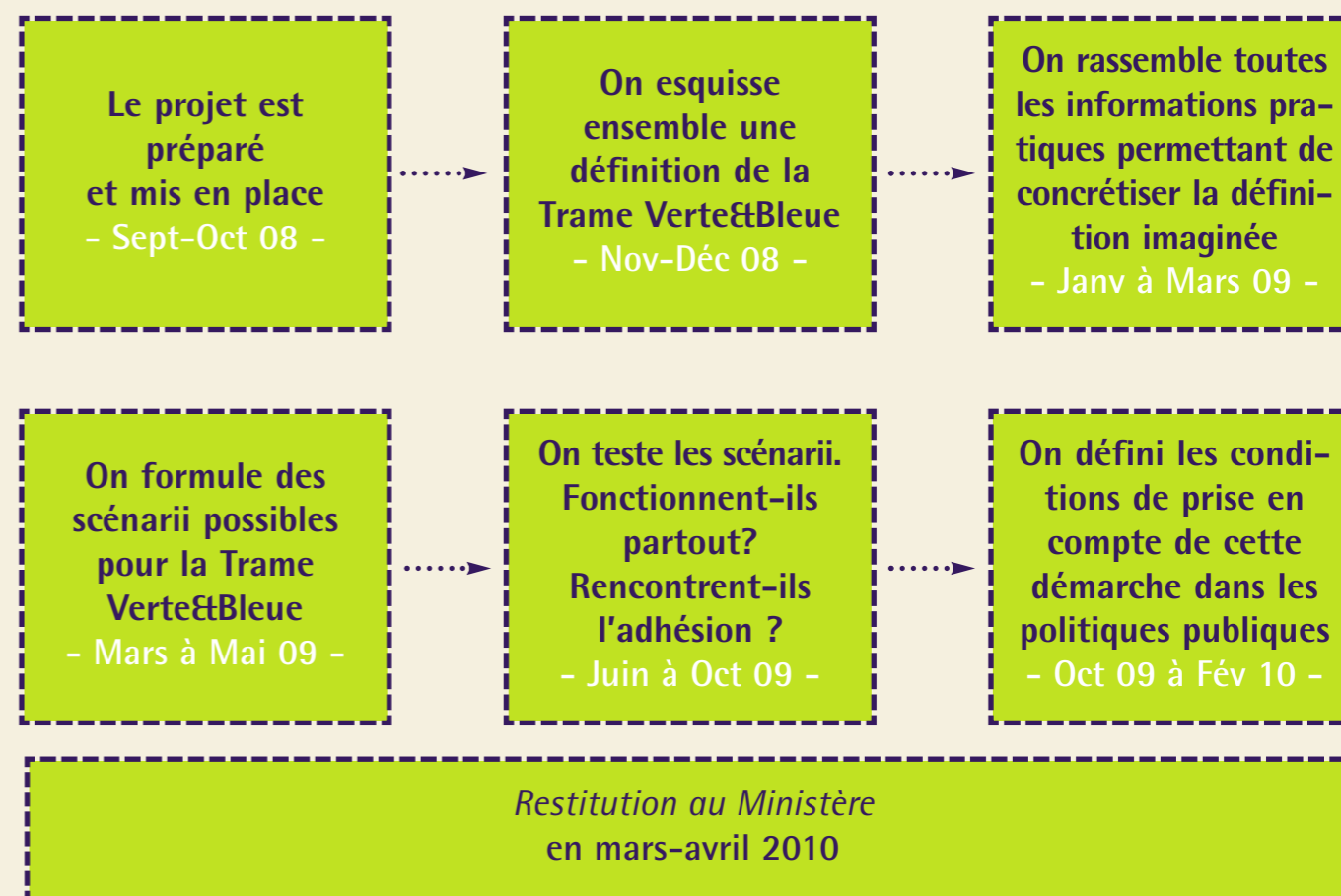
Début 2008, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), a sollicité les Parcs Naturels Régionaux pour expérimenter la mise en place de Trames Vertes et Bleues en France, à travers un **appel à projets**. Or, si le rôle que doivent jouer ces trames est clair, la forme concrète qu'elles peuvent prendre n'est pas encore connue. Pour les parcs, il s'agit donc de montrer qu'ils peuvent innover dans ce domaine et servir d'exemples. Yves Goïc, président du parc du Queyras, l'explique : « *Les Parcs Naturels Régionaux ont été ciblés parce que ce sont depuis leur création des sites pilotes en matière de développement durable. Notre cœur de métier, c'est justement cette capacité à préfigurer de nouvelles politiques publiques.* » Ce que confirme Sylvie Bassuel, chargée de mission pour l'évaluation environnementale des grands projets à la DIREN(3) : « *Cet appel à projets du ministère en direction des parcs naturels régionaux est une reconnaissance de leur capacité d'innovation et d'expérimentation dans le domaine de l'ingénierie territoriale.* » Pour sélectionner les projets, l'Etat a évalué l'intérêt de chacun d'entre eux : était-il à la fois innovant et réaliste ? Quelle valeur-ajoutée pouvait-il apporter aux politiques publiques nationales, régionales ou locales ?

La Trame Verte&Bleue Paca : du pragmatisme avant tout

La réponse des parcs de la région PACA s'est distinguée par son originalité. Tout d'abord parce que les PNR de Camargue, des Alpilles, du Verdon, du Lubéron et du Queyras ont monté un projet commun, mais aussi parce que ce projet concerne l'ensemble des espaces naturels régionaux, même situés hors des parcs. Surtout, le projet est centré sur la **faisabilité de la trame** sur le terrain. Pour les cinq parcs, il était crucial d'examiner toutes les dimensions nécessaires à sa réalisation, que ce soit sur les plans écologiques, économiques, sociaux ou politiques. La **gouvernance du projet**, c'est-à-dire la capacité à le mener en tenant compte des avis des différents acteurs du territoire, est donc apparue comme essentielle. « *Le projet a été retenu parce que c'est un projet de qualité, proposant une méthode très participative et qui a convaincu le ministère* » rappelle Sylvie Bassuel. L'importance de la biodiversité en région Paca, les pressions foncières et démographiques qui la menacent, sont autant d'arguments qui ont conforté l'Etat dans son choix. Le projet de Trame Verte&Bleue Paca a donc obtenu dès le premier examen l'avis favorable du jury national de sélection.

(1) et (2) Voir rubrique « REPÈRES » - (3) Direction Régionale de l'Environnement

Les six étapes du projet



Un atelier du séminaire du 4 décembre 2008 : les participants plangent ici sur le rôle de la Trame Verte&Bleue pour les zones urbaines.

Qui fait quoi ?

La **maîtrise d'ouvrage** du projet est assurée par les cinq parcs naturels régionaux (Camargue, Alpilles, Lubéron, Verdon, Queyras), qui ont un pouvoir de pilotage partagé. Leur légitimité, sur un tel projet, est fondée à la fois sur leur longue expérience du développement durable, leur habitude de travailler sur de **grands territoires** mais surtout sur leur **capacité d'expérimentation, d'animation** et d'ingénierie territoriale. Les 5 parcs ont ainsi souhaités monter ce projet en s'appuyant sur 3 instances clés...

Des acteurs très diversifiés impliqués dans le projet

Trois instances permettent de construire le projet avec efficacité, tout en menant une réelle démarche de concertation :

Le Comité de Pilotage :

Il veille au bon fonctionnement du projet et joue le **rôle d'arbitre**. On y retrouve les présidents et les directeurs des parcs, mais aussi des représentants des services déconcentrés de l'Etat et ceux du Conseil Régional, ainsi que des scientifiques. Soit 20 membres au total, qui se réunissent à chaque étape du projet.

La Cellule d'Appui Technique :

Son rôle est de fournir les informations utiles aux autres instances, d'apporter des **repères** scientifiques ou techniques. Elle est sollicitée en fonction des besoins. Ses membres sont des scientifiques, des techniciens ou des ingénieurs, issus des

diverses institutions impliquées. Le référent scientifique y joue pleinement son rôle de coordinateur et l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) sa mission cartographique de plate-forme SIG du projet (SIG = système informatisé d'information géographique).

Le Groupe Général :

Il s'agit de la véritable « **équipe projet** », qui se réunit tout au long de la démarche. Composé d'une centaine d'acteurs clés de l'ensemble du territoire régional concernés par ces enjeux, il travaille en ateliers pour produire idées et propositions. Cette logique de **concertation ascendante** est une des conditions de réussite du projet. On y trouve des collectivités, des aménageurs, des fédérations professionnelles, des associations...

Un potentiel insoupçonné ?

« *La trame verte et bleue, ce n'est pas un point de vue purement scientifique et technique. C'est aussi un enjeu de société, dans toutes les dimensions que celle-ci peut avoir.* » - Yves Goïc, président du Parc Naturel Régional du Queyras.

Une passerelle entre la société et le monde des scientifiques

Le projet bénéficie de l'**appui du monde scientifique**. Celui-ci doit garantir que toutes les données importantes, qu'elles soient écologiques, géographiques ou sociologiques, seront prises en compte. Cet appui est fourni par les Conseils Scientifiques des Parcs mais aussi par des scientifiques extérieurs (environnementalistes, sociologues, géographes...). Pour remplir la fonction de référents scientifiques du projet, les parcs ont fait appel notamment à Marcel

Barbero, conseiller auprès de l'UNESCO(1) et Président du CSRPN(2), Emmanuel Cosson, directeur du GCP(3) et à Thierry Taton, directeur du Centre Universitaire et CNRS IMEP(4). Ce dernier est aussi coordinateur scientifique du projet. Son engagement bénévole témoigne de sa motivation : « *Notre rôle est de dire ce que l'on sait scientifiquement afin d'éviter que le débat ne parte sur de fausses pistes. Il ne s'agit pas d'apporter des vérités mais d'alerter sur les contre-vérités. Nous sommes en quelque sorte des gardes-fou.* » Le projet Trame Verte&Bleue Paca est donc l'occasion de réunir des mondes qui ne se croisent pas souvent : celui des chercheurs et celui des gens impliqués dans des décisions concernant l'avenir du territoire. Peut ainsi être établi un **lien entre la science et les attentes sociales**. Thierry Taton tient à le rappeler : « *Il est important de savoir comment les concepts et les résultats scientifiques ont été récupérés par les acteurs sociaux. Aujourd'hui, les orientations scientifiques sur la biodiversité dépendent aussi de la demande sociale.* »

